

2 Consultations publiques du 08/01/2018 au 29/01/2018

1. Projet de plan d'action national sur le loup et les activités d'élevage pour la période 2018-2023

Pour une cohabitation intelligente et pacifique et donc contre l'abattage de loups. par Fédération Allier Nature

La Fédération Allier Nature (F.A.N.) exerce une veille environnementale et agit dans un département rural à dominante d'élevage. Or il est probable que notre département, l'Allier, et donc notre Fédération soient un jour prochain directement concernés par l'arrivée des loups. Nous serons alors **fermement opposés à toute solution létale à l'encontre des loups** comme nous le sommes actuellement aux abattages programmés dans ce projet de plan loup 2018-2023.

Vous trouverez quelques suggestions et arguments non-exhaustifs exposés ci-dessous :

- Ces abattages ne sont qu'une manœuvre stérile mais meurtrière destinée à essayer de contenter des lobbies agricoles et cynégétiques virulents. Or ceux-ci ne le seront jamais car ils estiment que toute cohabitation est impossible avec les loups. Nous ne sommes évidemment pas d'accord sur ce dernier point ;

- Les tirs létaux, en visant sans discernement des individus, adultes ou jeunes, femelles ou mâles, déciment des meutes. En favorisant la dispersion de celles-ci, ils sont totalement contre-productifs. Des jeunes loups dispersés n'auront pas eu le temps d'apprendre les savoirs et techniques adaptés à la chasse de leurs proies naturelles et sauvages et enseignés par leurs aînés, augmentant de cette façon les risques de prédation sur des troupeaux, surtout lorsque ces derniers ne sont pas ou sont mal protégés ;

- **De nombreuses solutions, non létales, de protection des troupeaux existent.** Elles sont généralement connues des éleveurs mais sont bien souvent mal mises en œuvre quand elles ne sont pas volontairement négligées. De nombreuses autres sont à l'étude et méritent d'être expérimentées sérieusement, en complément de celles déjà existantes. Plusieurs d'entre elles, testées dans d'autres pays et importables en France, ont d'ailleurs montré une efficacité certaine ;

- Parmi celles-ci, **une solution résolument novatrice et véritablement éthique n'a jamais été explorée : la voie "diplomatique" appliquée aux loups, brillamment exposée et proposée par Baptiste Morizot, philosophe du vivant et homme de terrain, nourri des sciences et de sa pratique du pistage de loups, dans son ouvrage "Les diplomates. Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant"** (<http://www.faunesauvage.fr/fslivre/les-diplomates>), offre des perspectives particulièrement constructives, intéressantes, positives et bénéfiques pour toutes les parties concernées par le sujet. Cet ouvrage propose la connaissance, l'échange, le dialogue, la compréhension de l'autre, l'acceptation des territoires, les règles à respecter par chacun... Une leçon citoyenne, une leçon humaniste afin que le sauvage reste en nous, indispensable à l'équilibre des territoires communs à nos deux espèces : hommes et loups. Ce travail montre avec force qu'avec de la (bonne) volonté et de la ténacité, tout est possible, même une cohabitation pacifique avec des prédateurs. Mais il serait réducteur d'en exposer en quelques lignes le contenu tellement il est riche d'informations.

Par ailleurs, la F.A.N., comme son nom l'indique, fédère plusieurs associations du département qui elles-mêmes comptent de nombreux-ses adhérent-e-s qui sont également des électrices-électeurs et qui le moment venu sauront utiliser leur bulletin de vote à bon escient.

2. Deux projets d'arrêtés 1) fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant le loup (Canis lupus) et 2) fixant le nombre maximum de spécimens de loups (Canis lupus) dont la destruction pourra être autorisée chaque année

Pour une voie diplomatique et pacifique de cohabitation hommes / loups. Donc contre toute solution létale. par Fédération Allier Nature

La Fédération Allier Nature (F.A.N.) exerce une veille environnementale et agit dans un département rural à dominante d'élevage. Or il est probable que notre département, l'Allier, et donc notre Fédération soient un jour prochain directement concernés par l'arrivée des loups. Nous serons alors **fermement opposés à toute solution létale à l'encontre des loups** comme nous le sommes actuellement aux abattages programmés dans ce projet de plan loup 2018-2023.

Vous trouverez quelques arguments non-exhaustifs exposés ci-dessous :

- Cette politique d'abattage, dans la continuité de celle des années précédentes, n'a jamais réussi à réduire la déprédation lupine ni celle d'autres prédateurs sur les troupeaux, démontrant ainsi son inefficacité totale ;

- **Faciliter l'abattage des loups ne résoudra en rien les problèmes des éleveurs qui relèvent des politiques nationale et internationale de la France ;**

- La France a la responsabilité de garantir la croissance de la population lupine, et non de se contenter d'en éviter l'extinction.

En facilitant l'abattage des loups, notre gouvernement met en danger la survie même de l'espèce ;

- **En dispersant les meutes de loups, les tirs reporteront les problèmes sur les zones limitrophes, voire au-delà ;**

- **De nombreuses solutions non létales de protection des troupeaux et adaptées à de nombreux contextes différents existent déjà,** souvent mal exploitées, voire inutilisées. D'autres sont en cours d'expérimentation. Et d'autres encore à découvrir.

Ces solutions devraient être obligatoires et leur mise en œuvre sérieusement contrôlée ;

- Il appartient à l'espèce humaine de faire preuve d'ingéniosité et à nos gouvernants de savoir **exploiter les nombreux spécialistes de bonne volonté pour pacifier nos relations avec les autres espèces animales.**

Par ailleurs, la F.A.N., comme son nom l'indique, fédère plusieurs associations du département qui elles-mêmes comptent de nombreux-ses adhérent-e-s qui sont également des électrices-électeurs et qui le moment venu sauront utiliser leur bulletin de vote à bon escient.